

Conférence : 45 minutes avec 15 minutes de questions

Date Le 2 octobre 2019 de 12 h à 13 h
Conférencier Rachel Thibeault, Ph.D. Université d'Ottawa
Titre *Une voie méconnue vers la résilience psychologique : les activités intentionnelles eudaimoniques*
Objectifs À la fin de cette formation, le participant sera en mesure :

- Définir et illustrer les activités intentionnelles eudaimoniques;
- Reconnaître leurs mécanismes d'action sous-jacents, tant physiologiques que psychologiques;
- Les situer dans l'éventail des outils d'intervention pour construire la résilience psychologique;
- Reconnaître une méthodologie d'application au quotidien.

Date Le 6 novembre 2019 de 12 h à 13 h
Conférenciers Alexis Beauchamp-Châtel, M.D., CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal – IUSMM
Chloée Paquette Houde, M.D., R5.; Université de Sherbrooke
Titre *La prise en charge psychiatrique du TSA et de la DI à l'âge adulte*
Objectifs À la fin de cette formation, le participant sera en mesure :

- Expliquer la démarche clinique en TSA avec condition concomitante en santé mentale;
- Déterminer le rôle du psychiatre dans l'équipe multidisciplinaire en DI/TSA;
- Identifier les outils pour appuyer le diagnostic des conditions psychiatriques concomitantes.

Date Le 4 décembre 2019 de 12 h à 13 h
Conférencier Théodore Kolivakis, M.D., CUSM – Site Glen
Titre *Quand référer en neuromodulation?*
Objectifs À la fin de cette formation, le participant sera en mesure :

- Décrire la population cible de la neuromodulation;
- Analyser les cas cliniques où les traitements de neuromodulation sont appropriés;
- Comparer les différentes techniques de neuromodulation.

Membres du comité de développement professionnel continu :

Richard Montoro, M.D., président du DPC, CUSM – Hôpital général de Montréal
Vincent Beaudry, M.D., CHUS – Hôpital Fleurimont
Jacynthe Rivest, M.D., CHUM
Jacinthe Saindon, M.D., CHU - Hôpital de l'Enfant-Jésus
Chatelaine Nolin, M.D., R4, Université de Sherbrooke

PRENEZ NOTE QUE :

- Ce programme répond aux règles d'éthique du Conseil québécois de développement professionnel continu des médecins (CQDPCM).
- Cette formation s'adresse aux psychiatres, résidents en psychiatrie et autres professionnels de la santé
- L'AMPQ, via la cotisation de ses membres, a contribué financièrement à la tenue de cette activité.

La présente activité est une activité de formation collective agréée (section 1) au sens que lui donne le programme de Maintien du certificat (MDC) du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada et d'une activité de formation en psychothérapie en vertu du Règlement sur le permis de psychothérapeute. Cette activité a été approuvée par la direction de Développement professionnel continu (DDPC) de la Fédération des médecins spécialistes du Québec.

Vous pouvez déclarer un maximum de 3 heures pour l'activité globale, à raison d'une heure de participation par téléconférence. Les participants doivent réclamer un nombre d'heures conforme à la durée de leur participation.

En vertu d'une entente conclue entre le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada et l'American Medical Association (AMA), les médecins peuvent convertir les crédits obtenus au titre du programme de MDC du Collège royal en crédits de catégorie 1 de l'AMA PRAMC. Vous trouverez l'information sur le processus de conversion des crédits du programme de MDC du Collège royal en crédits de l'AMA à l'adresse www.ama-assn.org/go/internationalcme.

La tenue de cette activité a été rendue possible grâce à une subvention à visée éducative de Janssen.